

Gabon-Divers-Sécurité ferroviaire/Setrag

LIBREVILLE, 22 novembre (Infosplusgabon) - La Société d'exploitation du Transgabonais (SETRAG) a initié une séance de formation de ses agents afin de sensibiliser les populations vivant aux abords de la voie ferrée pour qu'elles respectent les servitudes ferroviaires, ce qui mettraient fin aux accidents. Et ce au cours d'une campagne annuelle dénommée "Ne te mesure pas au Train". Les travaux ont débuté le mardi 21 novembre au bénéfice des agents sensibilisateurs.

Selon le communiqué de presse, "cette formation qui se tient avant le lancement officiel de ladite campagne porte sur trois modules à savoir, la présentation de l'entreprise et partage des valeurs ; Sécurité et santé du travail qui sont une obligation légale et la sécurité ferroviaire proprement dite. Le tout précédé par une organisation de simulation en salle pour mieux préparer les agents sensibilisateurs à s'exprimer sur le terrain".

Cette année, la Coordination concernée est celle allant de la gare de Milolé à celle de Franceville. La 4e Coordination d'exploitation recevra des affections réparties dans les 7 gares. Ces équipes mixtes constituées d'agents internes et externes seront coordonnées par des agents de la direction du développement durable durant un mois de Campagne de sensibilisation.

Notons qu'en 2021, les agents de sensibilisation ont atteint 74% de leur cible, soit 660 personnes. Des chiffres qui connaîtront une hausse au regard des objectifs visés qui sont entre autre la prise en compte du domaine ferroviaire, le cas du village Benguia à l'entrée de Franceville et son école, et celui de la cité de Moanda qui compte deux écoles.

Au total, 12 établissements scolaires sont visés cette année pour un effectif global de 4800 élèves contre 3500 sensibilisés en 2021, souligne-t-on.

"Cette année, nous atteindrons plus 90% de notre objectif", a lancé Claude Evariste Taty, le superviseur et formateur qui a précisé que les agents sensibilisateurs sont choisis parmi les jeunes Gabonais à la recherche d'un emploi.

FIN/INFOSPLUSGABON/DFS/GABON2023

© Copyright Infosplusgabon